

# Imam Al- Mahdi

---

<"xml encoding="UTF-8?>

Imam Al- Mahdi

Le Mahdi promis, qui est habituellement désigné par ses titres de Imam al Asr (l'Imam " du temps ") et sahib al Zamân (Seigneur du temps), est le fils du onzième Imam. Son nom est le même que celui du Prophète. Il est né à Samarra en 256/868 et jusqu'en 260/872 vécut sous l'attention et la tutelle de son père. Il vécut caché et seule une élite parmi les chi'ites put le rencontrer.

Après le martyre de son père il devint Imam et sur Ordre divin entra en occultation (ghaybat). Dès lors il n'apparut plus qu'à ses représentants (nâ'ib) et seulement dans des circonstances exceptionnelles.

## Les représentants spéciaux de l'Imam

L'Imam choisit comme représentant spécial Othman Ibn Sa'id Amri, un des compagnons de son père et de son grand-père qui était son intime et son ami de confiance. Par son représentant, l'Imam répondait aux questions et demandes des chi'ites.

Après Othman ibn Sa'id, son fils Mohammad Ibn Othman Amri fut désigné comme représentant de l'Imam. Après la mort de Mohammad Ibn Ossman, ce fut Abu al Qasim Hussein Ibn Rouh Nawbakhti qui assuma la tâche de représentant spécial; et après sa mort ce fut Ali Ibn Mohammad Sammari.

Quelques jours avant la mort d'Ali Ibn Mohammad Sammari en 329/939 une information vint de la part de l'Imam annonçant que dans six jours Ali Ibn Mohammad Sammari mourrait. Il en résulterait que la représentation spéciale de l'Imam cesserait et que la grande occultation (ghaybat-é-Koubrâ) commencerait et continuerait jusqu'au jour où Dieu permettrait à l'Imam de se manifester.

L'occultation du 12ème Imam se divise donc en deux parties : la première, l'occultation mineure (ghaybat-é-Soughrâ) qui commença en 260/872 et finit en 329/939 durant environ soixante

dix ans. La deuxième, l'occultation majeure, qui commença en 329/939 et qui continuera aussi longtemps que Dieu le voudra: Dans un hadith sur l'authenticité duquel tout le monde est d'accord, le Prophète a dit sur l'apparition du Mahdi :

Dans la discussion sur la prophétie et l'Imamat, on a dit que, par suite de la loi du gouvernement général qui régit toute la création, l'homme possède nécessairement le pouvoir de recevoir la révélation par la prophétie, laquelle le dirige vers la perfection et le bien être de l'espèce humaine. Il est clair que si cette perfection et ce bonheur n'étaient pas possibles pour l'homme, dont la vie contient un aspect social, le fait d'être investi de ce pouvoir serait un nonsense et une futilité. Mais il n'y a pas de futilité dans la création.

En d'autres mots, depuis que l'homme est sur terre, il a eu le désir d'une vie sociale heureuse au plein sens du mot, et s'est évertué à l'obtenir.

Si un tel désir n'avait pas de réalisation objective, il n'aurait jamais été imprimé dans la nature intime de l'homme, de même que s'il n'y avait pas eu de nourriture, il n'y aurait pas eu de faim.

Ou encore s'il n'y avait pas eu d'eau il n'y aurait pas eu de soif, et sans l'existence de la reproduction il n'y aurait pas eu de désir sexuel.

Par conséquent, par nécessité interne et détermination, viendra un jour où la société humaine sera comblée de justice et où tous les hommes vivront dans la paix et la tranquillité, où les êtres humains seront en pleine possession de la vertu et de la perfection. L'établissement d'une telle condition sera l'oeuvre de l'homme, mais avec le secours divin. Et le chef d'une telle société ,qui sera le sauveur des hommes, est nommé, dans le langage du hadith, le Mahdi.

Dans les différentes religions qui gouvernent le monde telles que l'Hindouisme, le Bouddhisme, le Judaïsme, le Christianisme, le Zoroastrisme et l'Islam, existent des références à un personnage qui viendra comme le sauveur de l'humanité. Ces religions ont habituellement annoncé la bonne nouvelle de sa venue, bien qu'il existe naturellement certaines différences dans les détails, quand on compare attentivement les enseignements. Le hadith du Prophète, sur lequel tous les musulmans tombent d'accord : "Le Mahdi est de ma progéniture" se réfère à la même vérité.

Il y a de nombreux hadith, rapportés dans les sources sunnites et chi'ites du Prophète et des

Imams, au sujet de l'apparition du Mahdi, spécifiant qu'il est de la descendance du Prophète et que son apparition rendra la société humaine capable d'atteindre la vraie perfection et la pleine réalisation de la vie spirituelle. De plus, il y a de nombreuses autres traditions déclarant que le Mahdi est le fils du onzième Imam, Hassan al-Askari. Ils s'accordent pour dire qu'après sa naissance et après une longue occultation, le Mahdi apparaîtra, remplissant le monde de justice, après que celui-ci eût été corrompu par l'iniquité.

Par exemple, Ali Ibn Musa al-Ridâ (le huitième Imam) a dit : " Après moi, l'Imam sera mon fils Mohammad, après lui son fils Ali, après Ali son fils Hassan et après Hassan son fils Hodjdjat al-Qâ'im, qui est attendu pendant son occultation et obéi pendant sa manifestation. S'il ne restait qu'un seul jour d'existence au monde, Dieu le prolongerait jusqu'à ce qu'il se manifeste pour remplir le monde de justice, comme il avait été rempli d'iniquité. Mais quand ? Pour ce qui est de l'" Heure " mon père m'a rapporté avoir entendu de son père qui l'avait entendu de son père qui le tenait de ses ancêtres qui l'avait entendu de la bouche de Ali, qu'on avait demandé au Prophète : O ! Prophète de Dieu, quand surgira le Qâ'im du sein de ta famille ? Il répondit : Son cas est analogue à celui de l'" Heure " (de la Résurrection). « Lui Dieu seul en dévoilera le terme. (Sa méconnaissance) pèse aux habitants des cieux et de la terre. Elle vous surprendra à l'improviste » Sourate al-Araf [7:187].

Safr Ben Abi Dolaf a dit : " J'ai entendu Abu Dja'far Mohammad bin Ali al-Ridâ (le neuvième Imam) dire l'Imam après moi est mon fils Ali, ses ordres sont mes ordres, ses paroles sont les miennes, lui obéir c'est m'obéir. Après lui l'Imam sera son fils Hassan. Ses ordres seront les ordres de son père, ses paroles seront les paroles de son père, lui obéir sera obéir à son père. "

Après ces paroles l'Imam resta silencieux. Je lui dis : " O ! fils du Prophète, qui sera l'Imam après Hassan ? " L'Imam s'écria : " En vérité son fils sera l'Imam attendu qui est al Qâim Bi-Haqq (celui qui est soutenu par la Vérité).

Moussa Bina Dja'far al-Baghdâdi a dit : " J'ai entendu l'Imam Abou Mohammad al-Hassan Bin Ali (le onzième Imam) dire : Je prévois qu'après moi il y aura des divergences au sujet de mon successeur. Celui qui accepte les Imams après le Prophète mais refuse mon fils est comme ceux qui acceptent tous les prophètes mais refusent la prophétie de Mohammad - sur lui et sur sa famille la paix et le salut -. Qui refuse le Prophète de Dieu est comme celui qui refuse tous les prophètes car obéir au dernier d'entre nous est comme obéir au premier et refuser le dernier d'entre nous est comme refuser le premier.

Mais prenez garde ! En vérité pour mon fils il y aura une occultation pendant laquelle beaucoup .seront en proie au doute hormis ceux que Dieu protège